

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE MENGUEME

SECRETARIAT GENERAL

BP : 57 MBALMAYO
Tel : 676 13 15 74



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

CENTER REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

MENGUEME COUNCIL

GENERAL SECRETARY

PO BOX: 57 MBALMAYO

DECISION N°003/D/C-MGME/SG/SM/2026 DU 16 MARS 2026 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C. MENGUEME /CIPM/2026 DU 06 FEVRIER 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DE TYPE RURAL A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGON DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE..
FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME
(AUTORITE CONTRACTANTE)

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;
- Vu** le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire 0001879/LC/MINFI du 31 Décembre 2025 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2026 ;
- Vu** l'arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;
- Vu** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C. MENGUEME /CIPM/2026 DU 06 FEVRIER 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DE TYPE RURAL A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGON DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE;
- Vu** le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme Du 10 Mars 2026 relatif à l'ouverture des offres ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré **INFRUCTUEUX** L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/C. MENGUEME /CIPM/2026 DU 06 FEVRIER 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DE TYPE RURAL A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGON DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

L'avis d'Appel d'Offres n'a enregistré aucun soumissionnaire.

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

Fait à Mengueme, le 16 Mars 2026

Le Maire de la Commune de Mengueme
(Autorité Contractante)

AMPLIATIONS :

- PREFET/NS
- ARMP
- DDMINMAP/NS
- DDMINTP/NS
- CIPM - MGME
- Intéressé
- Archives



ONANA MBA Martin Désiré